

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2022

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 05

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	13
3.2. BILAN FINANCIER	16
3.3. PERSPECTIVES	17
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	18
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	20
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	77
6. PROGRAMME 095: CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	81
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	83
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	85
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	85
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	90
7. PROGRAMME 096: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	91
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	93
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	95
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	95
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	103

NOTE EXPLICATIVE

La loi 2007 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en œuvre Progressive de cette loi qui est entrée en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1 Janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 Février 1962 (Article 79 de la loi du 26 Décembre 2007). Elle a été remplacée par la loi n°2018/012 du 11 juillet portant régime financier de l'Etat et des autres entités Publiques Dans le respect de ces dispositions, la circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2022 a instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Comme en 2021, le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de réforme. Il s'intitule « Projet de Performance des Administrations ». Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

Il comporte trois principales parties :

La première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'encrage des interventions de l'Administration à la SND30, ses performances antérieures en termes d'activités effectives mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

La deuxième partie traite du contenu des programmes en terme d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

La troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour son développement économique et social, le Cameroun a adopté en 2009 la Vision de développement à l'horizon 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « **Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** ». La première phase de mise en œuvre de cette vision de développement à long terme a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui a constitué le cadre global de référence des actions du Gouvernement et des partenaires au développement pour la période 2010-2019.

Rendu au terme de la mise en œuvre du DSCE, il s'est avéré nécessaire d'aligner les cadres stratégiques des administrations aux orientations de la deuxième phase de la Vision 2035. Cette deuxième phase a fait l'objet d'importants travaux de planification ayant abouti à la formulation d'une nouvelle stratégie nationale de développement validée par le Gouvernement lors du Conseil de Cabinet du 28 novembre 2019.

Les priorités découlant de la Vision 2035 et des travaux sus-évoqués concernent la transformation structurelle de l'économie le cap étant de faire du Cameroun, un Nouveau Pays Industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme. À cet effet, les efforts seront articulés prioritairement autour de la stratégie d'industrialisation, qui constitue le centre d'intérêt fondamental de cette phase de la Vision.

Comme objectifs principaux de la nouvelle stratégie nationale de développement, il est question:

- de mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays ;
- d'améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi ;
- de renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif;
- d'améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement.

Ainsi, pour assurer la mise en œuvre des orientations, réformes et interventions envisagées pour la seconde phase de la Vision, une relecture des cadres stratégiques des administrations a été nécessaire, en vue d'asseoir l'alignement des programmes des administrations sur les orientations retenues dans la stratégie Nationale de développement 2020-2030 (SND30).

Le DSCE en tant que document d'orientation stratégique à moyen et à long termes, fait suite à la promulgation de la loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat. Cette loi met l'accent sur l'efficacité de l'action publique, la budgétisation par programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs, la gestion axée sur les résultats et la pluri-annualité des dépenses.

Ayant à l'esprit cette orientation stratégique, et les directives de la nouvelle loi portant régime financier de l'Etat signée en juillet 2018, le CES est chargé de la promotion de la gouvernance qui constitue l'un des défis majeurs que le Gouvernement entend relever au cours des prochaines années pour inscrire le Cameroun au nombre des pays émergents où les droits des citoyens sont connus et respectés; un pays qui offre aux opérateurs économiques un environnement non seulement propice mais aussi attractif pour le développement de leurs affaires.

La seconde vision en tant que document d'orientation stratégique à moyen et à long termes, découle de la promulgation de la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat. et d'autres entités publiques. Cette loi met l'accent sur la poursuite des objectifs de développement économique, social et environnemental. Dans la perspective de se conformer aux stratégies adoptées par le Gouvernement, le CES a identifié des actions fortes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique, social et environnemental du Cameroun.

Ces actions découlent de l'exploitation du domaine d'intervention de l'Institution.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le Conseil Économique et Social (CES) est une institution constitutionnelle Conformément à la loi N° 2017/009 du 12 juillet 2017. Le Conseil Economique, Social et Environnemental est une assemblée consultative représentant les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la République. Il a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre elles, des différentes régions et catégories professionnelles et, d'autre part, d'assurer leur participation à la politique économique, sociale, culturelle et environnementale du Gouvernement.

A ce titre, il est :

saisi par le Président de la République des demandes d'études ou d'avis ; ü saisi pour avis des projets de loi de programmes ou de plans à caractère économique, social et environnemental, ainsi que du projet de programme économique, financier, social, culturel et environnemental du Gouvernement et peut être au préalable associé à leur élaboration ; ü à la demande du Gouvernement, appelé à procéder à des enquêtes sur la mise en œuvre du programme économique, financier, social et culturel du Gouvernement, sur l'évolution de la conjoncture, et propose des mesures susceptibles d'améliorer la production et la consommation ;

appelé à émettre un avis sur certains autres projets ou propositions à caractère économique et social, certains projets de décrets d'application des lois ainsi que sur les programmes nationaux à caractère économique, social, culturel et environnemental. Il peut également être consulté sur tout problème ou être associé à l'élaboration des mesures à caractère économique, social, culturel et environnemental ; ü chargé d'élaborer chaque année au titre de l'exercice budgétaire un programme d'activités compte tenu des études qui lui sont confiées. Ce programme est soumis au Président de la République pour approbation ; ü chargé de participer aux missions économiques à l'intérieur ou à l'étranger, de même qu'aux comices, foires et expositions.

Les comptes rendus des travaux du Conseil ou les rapports sur les études effectuées sont

transmis au Président de la République dans un délai de quinze (15) jours suivant la clôture des sessions ou la fin des dites études.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Les deux programmes ont été mis en œuvre dans un contexte marqué par le non renouvellement de la chambre du Conseil Economique et Social. Cette situation ne permet pas à l'institution de jouer pleinement son rôle. Ce qui justifie la faible dotation budgétaire qui ne nous permet pas de subvenir à nos besoins.

Des faits majeurs sont à relever parce qu'ayant influencé la mise en œuvre des programmes du Conseil Economique et Social au cours de l'année 2020 :

- le climat d'insécurité dans le grand Nord et l'Est du pays avec, la guerre contre la secte Boko Haram ainsi que le désordre institutionnel en RCA ;

- la baisse des cours des matières premières ;

- La résolution de la crise sécuritaire et des troubles sociopolitiques dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

- la mise en œuvre du programme de redressement économique avec le FMI

- les conditionnalités budgétaires conclus avec plusieurs partenaires techniques et financiers (Union Européenne, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement et Agence Française de Développement) ;

- la promotion de la paix, de l'unité nationale et du vivre-ensemble ;

- le parachèvement en cours des travaux de construction des infrastructures sportives et connexes, en prélude à l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations de Football 2020 et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2022 ;

- la crise de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) ;

- la situation économique difficile dans la sous-région CEMAC due au recul de la croissance économique mondiale suite à la baisse de la demande de l'énergie qui est un facteur déterminant essentiel de l'activité économique depuis la révolution industrielle. Que ce soit le secteur primaire, secondaire ou tertiaire, l'énergie sous toutes ses formes est un intrant à fort coefficient de corrélation. Et l'indicateur par excellence utilisé dans ce cas est le cours du pétrole sur les places boursières. Ainsi d'un prix moyen de 56 USD le baril en novembre 2019, (et c'était d'ailleurs l'hypothèse de base pour l'estimation des recettes retenue par les autorités pour la Loi de Finances 2020 au Cameroun), le baril s'échangeait au 18/03/2020 à 23,82 USD. Soit près de la moitié.

Tout cela à amener le Chef de l'Etat à réviser la Loi de Finances par l'Ordonnance du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi de finances 2020.

Ainsi, le budget de l'Etat est passé de 4951, 7 milliards à 4049 milliards de FCFA à cause de la pandémie du Coronavirus.

Par ailleurs, au nombre des faits majeurs de l'année 2020, figure les incidences du correctif budgétaire aménagé par l'Ordonnance du 03 juin 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la loi de finances 2020.

6

Au terme de laquelle l'Institution s'est vue retrancher de son budget initial de l'année la somme de cent vingt-trois millions six cent quatre-vingt-dix mille (123 690 000) FCFA environ.

Enfin, la contrainte du cadrage budgétaire de fonctionnement du CES qui ne facilite pas la mise en œuvre de l'action issue de la thématique de la gouvernance élaborée par un comité interministériel coordonné par le MINEPAT et le MINFI, et constitué des représentants des administrations du secteur de la gouvernance et d'où cette action a été identifiée à savoir: "Elaboration et mise en œuvre d'un cadre de partenariat Etat-Acteurs de la Société Civile.

Outre le budget de fonctionnement, celui d'investissement connaît également ces contraintes à une moyenne de cinq cent millions (500 000 000) de FCFA. Ce qui n'a pas facilité la soutenabilité financière du projet de construction de notre complexe siège en cours depuis 2004, ainsi que la programmation des autres besoins en investissement de l'Institution.

Au demeurant, le CES au cours de l'exercice 2020, a exécuté ses deux programmes habituels dont un opérationnel et un support, qui se déclinent ainsi qu'il suit:

Programme 062: Pilotage et Développement des Attributions Confiées au CES;

Programme 061: Gouvernance et Appui Institutionnel du CES.

De l'analyse situationnelle de l'action du CES, il ressort qu'un très grand effort doit encore être entrepris. En effet, la situation actuelle fait ressortir en moyenne une évaluation de 76,40% des principaux indicateurs de suivi de l'action du CES. L'idéal serait de les porter à 100% d'ici 2020.

Le tableau suivant apporte d'amples informations

Ancrage dans le DSCE : Dans le cadre de sa stratégie de développement et de croissance à l'horizon 2020, le Gouvernement entend donc consolider les acquis et mettre l'accent sur les actions prioritaire susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique et social, notamment (i) la poursuite de la modernisation du système politique, (ii) l'accélération des réformes relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires, (iii) l'amélioration de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques. (paragraphe 365, page 93)						
Impacts attendus :		La gestion des affaires publiques est renforcée				
Effets poursuivis (2020) :		L'Etat est consolidé dans sa fonction de dépositaire de l'intérêt général L'Etat est renforcé dans son rôle de facilitateur et de régulateur de l'activité économique et sociale				
Objectifs sectoriels (y.c les indicateurs, résultats, délais):		Renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques				
Sous-secteur :						
Axes	Fonction	Programmes	Objectifs	Indications	Baseline	cible
Pilotage des missions confiées au CES	Consultative	Pilotage et développement des attributions confiées au CES	Renforcer et faciliter la mise en œuvre des politiques publiques	Nombre d'interventions du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques	3	08

Gestion et gouvernance interne	Consultative	Gouvernance et appui institutionnel du CES	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	98,58%	100%
--------------------------------	--------------	--------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------	--------	------

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Ces programmes ont été mis en œuvre dans un contexte de la poursuite du processus de redynamisation de l'Institution engagé depuis la promulgation de la loi du 12 juillet 2017 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du CES.

PROGRAMME 062 : « PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CES »

3.1.1 Présentation du programme

Le programme est présenté dans le tableau ci-dessous :

Objectif	Améliorer l'appui conseil en matière économique, sociale, culturelle et environnementale.	
Indicateur	Intitulé :	nombre d'interventions du CES dans la mise en œuvre des politiques publiques.
	Unité de mesure :	Nombre
	Valeur de référence	3
	Année de référence	2019
	Valeur cible	8
	Année cible	2020
Actions du programme	Action 01 : consultations, avis et appui conseil Action 02 : mise en œuvre et suivi de la coopération internationale Action 03 : études spécifiques commandées	
Dotations initiales	AE : 188 000 000	CP : 188 000 000
Responsable du programme	NGOUMBE Zacharie, Secrétaire Général	

3.1.2 Contexte de mise en œuvre du programme.

Le Programme 062 du Conseil Economique et Social a été exécuté dans un contexte général caractérisé d'une part, par les éléments se rattachant à l'environnement économique et d'autre part, par les éléments ayant trait au fonctionnement actuel de la chambre.

S'agissant des éléments qui se rattachent à l'environnement économique, il faut relever que :

- Le climat d'insécurité dans nos frontières Nord et Est ;
- La résolution de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest ;
- La pandémie du Covid-19.
- Afflux des réfugiés ;
- La baisse des cours des matières premières.

Quant aux éléments qui se rattachent au fonctionnement actuel de la chambre, les facteurs suivants ont fortement influencé l'exécution du budget 2020:

- Le non renouvellement de la chambre ;
- Le nouvel organigramme toujours en attente de signature ;
- L'Ordonnance révisant le budget de l'Etat.

3.1.3 Performance globale du programme en 2020

L'objectif du programme 062 était de renforcer et de faciliter la mise en œuvre des politiques publiques c'est à dire apporter des avis pertinents sur les projets de textes et lois à caractères économique, social, culturel et environnemental ; dans le but d'améliorer les conditions de vie de la population.

Analyse de la performance globale du Programme 062

Les résultats de l'analyse sont présentés dans le tableau ci-dessous :

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU		60%	
TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR		60%	
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : 188 000 000		CP : 188 000 000
CREDITS CONSOMME	AE : 188 000 000		CP : 188 000 000
TAUX DE CONSOMMATION	100%		100%
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Les moyens mis à notre disposition nous ont permis dans le cadre de ce programme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les contributions du Cameroun ; • Rédiger et transmettre au Président de la République, le rapport d'activité 2020 et du plan d'action 2021 du CES. 		

PERSPECTIVES POUR 2021	<ul style="list-style-type: none"> • La relance effective des activités de la Chambre va permettre une meilleure visibilité dans la mise en œuvre de ce programme ; • L'augmentation de la dotation va permettre d'éviter la déstructuration du budget et partant la bonne exécution du budget programme.
------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10

3.2. PROGRAMME 061 : « GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL »

Présentation du programme

Le programme est présenté dans le tableau ci-dessous :

Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES	
Indicateur	Intitule :	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES
	Unité de mesure :	Pourcentage
	Valeur de référence	98,58%
	Année de référence	2019
	Valeur cible	100%
	Année cible	2020
Actions du programme	Action 01 : Coordination et suivi des activités des services du CES Action 02 : Etudes stratégiques et planification au CES Action 03 : Gestion financière et budgétaire au CES Action 04 : Amélioration du cadre de travail du CES Action 05 : Développement des ressources humaines	
Dotations initiales	AE : 1 403 000 000	CP : 1 403 000 000
Responsable du programme	NGOUMBE Zacharie, Secrétaire Général	

11

Contexte de mise en œuvre du programme.

Le programme 061 du Conseil Economique et Social a été exécuté à 92%. Cela est dû au non fonctionnement de la chambre et la modicité des crédits alloués pour l'accomplissement des missions confiées à l'institution.

3.2.3 Performance globale du programme en 2020.

L'objectif du programme 061 était d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au CES. Le CES a consacré la grande partie de la dotation de Crédits de ce Programme à la construction de l'immeuble siège. Il faut noter que les faits majeurs qui ne permettent pas au Conseil Economique et Social de jouer pleinement son rôle restent l'inadéquation de la structure d'accueil de cette institution et le renouvellement de la chambre raison pour laquelle, le budget du CES est resté stable depuis six ans, si non en diminution.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

De janvier à décembre 2020, le CES a été autorisé à consommer la somme de 1 591 000 000 FCFA.

Sur le plan financier, le taux de consommation des crédits du CES au 30 Juin 2020 se chiffre à 70%. De manière spécifique, les crédits d'investissement public ont été engagés à hauteur de 500 000 000 FCFA (cinq cent millions) soit une consommation de 100 %. A ce jour, la consommation du budget de fonctionnement se chiffre à FCFA six cent seize millions trois cent trente-quatre Mille (616 334.000) sur les FCFA Un Milliard quatre-vingt-onze Millions (1 091 000 000) prévus, soit 56% en valeurs relatives.

L'exécution financière du budget 2020 se présente dans les tableaux ci-après.

12

Programme 1 : Pilotage et développement des attributions confiées au CES.

Action	Libellé	Dotation (En milliers)	Consommé(En milliers)	Taux consommation	Observations
01	01 CONSULTATION, AVIS ET APPUI CONSEIL	14000	4 850	34,64%	
02	02 - MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA COOPERATION INTERNATIONALE	164 000	41 000	25%	
03	03 :ETUDES SPECIFIQUES COMMANDEES	10 000	10 000	100%	
TOTAL	TOTAL PROGRAMME 062	188 000	55 850	29,70%	

Programme 2 : Gouvernance et appui institutionnel du CES

Action	Libellé	Dotations (En milliers)	Consommé(En milliers)	Taux consommation	Observations
01	Action 1 : coordination et suivi des activités des services du CES	721 000	523 654	72,62%	
02	Action 2 : étude s stratégiques.et planification au CES	52 000	46 000	88,48%	
03	Action 3 : gestion financière et budgétaire au CES	25 000	6 000	24%	
04	Amélioration du cadre de travail	555 000	535 000	96,39%	
05	Développement des ressources humaines	50 000	2 830	5,66%	
TOTAL		1 403 000	1 113 484	79,36%	

13

Pour le CES, il n'y a pas eu de difficulté majeure rencontrée au cours des six (06) premiers mois dans l'exécution de son budget.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Renforcer la coordination opérationnelle des actions d'un programme et celle des activités d'une action, pour améliorer la qualité des résultats de chaque programme ;
Revoir les indicateurs pour plus de pertinence dans le suivi des performances d'un programme et de ses actions ;
Mettre en place un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
Poursuivre et intensifier en interne, la formation des responsables à tous les niveaux sur le budget programme ;
Passer à une exécution budgétaire en mode programme pour susciter une meilleure quête du résultat.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

De la mission et des attributions susvisées, il découle que le CES a pour objectif stratégique d'une part de favoriser la collaboration entre les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la république, des différentes régions et catégories professionnelles et, d'autre part, d'assurer leur participation à la politique économique, sociale, culturelle et environnementale du Gouvernement.

Dans la perspective de se conformer aux stratégies adoptées par le Gouvernement, le CES a identifié des actions fortes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique, social et environnemental du Cameroun. Ces mesures et actions hautement transversales visent à :

- la poursuite de la modernisation du système politique,
- l'accélération des réformes relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires,
- l'amélioration de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Afin de mieux consolider les exigences de la SND30, le CES articule son action pour la période 2022-2024 autour de deux (02) programmes cohérents, à savoir :

- CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE ;
- GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES

14

PROGRAMME OPÉRATIONNEL : CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE

L'objectif du programme 095 est de renforcer la participation des différentes catégories socio-professionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Au regard du contexte international, et des réformes issues de la stratégie thématique de la gouvernance élaborée par un comité interministériel coordonné par le MINEPAT et le MINFI, et constitué des représentants des Administrations du secteur Gouvernance, une nouvelle action a été identifiée à savoir : **Elaboration et mise en œuvre d'un cadre de partenariat Etat- Société civile** dont l'objectif est d'accroître l'implication des acteurs de la société civile à la gestion des affaires publiques.

L'introduction de cette nouvelle action qui fait passer à 4 le nombre d'actions du programme opérationnel se justifie d'une part par le fait que ce soit l'une des attributions importantes des CES des autres pays du monde qui fonctionnent effectivement, et, d'autre part par le fait que c'est l'implémentation d'une réforme découlant de la stratégie thématique de la Gouvernance. Le contrôle de l'action de la Société Civile est très important. En effet, la SND30 revient sur l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques. Il convient donc d'accroître le rôle et la place de la société civile dans l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Cela signifie également qu'un véritable effort d'identification des points de convergence soit fait par tous les acteurs.

Cependant quelques faiblesses et insuffisances persistent pour l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques notamment en ce qui concerne le cadre de partenariat Etat - acteurs de la société civile, le cadre juridique des

partenariats qui impliquent les acteurs de la société civile au Cameroun se distingue essentiellement par :

Son caractère fragmenté et parcellaire illustré par la pluralité des textes pris en fonction de l'évolution du contexte et du type de partenariat concerné ; ce qui peut rendre l'application difficile,

Le manque d'ouverture et de flexibilité marqué à l'égard de la société civile qui n'est pas systématiquement prise en compte dans toutes les stratégies de développement des partenariats élaborées par le Gouvernement.

Face à ces différentes préoccupations, Le Conseil Economique et Social qui est une assemblée consultative représentant les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la République et qui a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre ces principales activités et d'autre part d'assurer leur participation à la politique économique, sociale, culturelle et environnementale du Cameroun, se propose de « Accroître l'implication des acteurs de la société civile à la gestion des affaires publiques (Stratégie Nationale de Gouvernance) ».

Les implications qui en découlent sont les suivantes :

Améliorer les performances des canaux étatiques à la diffusion des informations pour la Gestion des Affaires Publiques ;

15

Intensifier le dialogue Etat-Acteurs Civils pour le suivi de l'efficacité de l'Aide Publique au Développement dans le sens de la déclaration de Paris;

Mettre en œuvre un cadre de partenariat Etat-Acteurs Civils pour le suivi de la Gestion des Affaires Publiques ;

Appuyer la structuration de la société civile ;

Renforcer les capacités des Acteurs Civils au suivi de la Gestion des Affaires Publiques;

Actualiser l'organigramme du CES ;

Réactiver le processus de désignation des conseillers (150 conseillers)

Face à ces différentes préoccupations, il serait indiqué que le CES qui est une Assemblée consultative représentant les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la République et qui a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre ces principales activités et d'autre part d'assurer leur participation à la politique économique, sociale et culturelle du Cameroun, assume ce rôle.

La première année de mise en œuvre de cette action devra être consacrée à la réalisation d'une étude, qui permettra de dresser l'état des lieux de la situation afin de mieux adresser les politiques et les recommandations permettant de renforcer le partenariat Etat - ASC.

PROGRAMME SUPPORT : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU CES

La mise en œuvre du programme support du CES dans le prochain cycle sera marquée par **l'occupation de l'immeuble siège** dont la construction était jusqu'ici l'une des actions majeures du CES. Cela aura des implications énormes sur le cadre stratégique de mise en œuvre des actions. A cet effet, il a paru important d'anticiper en identifiant de nouvelles activités liées notamment :

A l'entretien et à la sécurisation du nouveau Siège ;

A la maintenance des équipements ;

au recrutement du personnel (élaboration d'un plan de recrutement) ;

au renforcement des capacités (élaboration d'un plan de formation) ;
aux aspects liés à la communication (couverture médiatique des évènements afin de mieux faire connaître les actions réalisées par le CES aussi bien sur le plan national qu'international).

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

De la mission et des attributions susvisées, il découle que le CES a pour objectif stratégique d'une part de favoriser la collaboration entre les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la république, des différentes régions et catégories professionnelles et, d'autre part, d'assurer leur participation à la politique économique, sociale, culturelle et environnementale du Gouvernement.

Dans la perspective de se conformer aux stratégies adoptées par le Gouvernement, le CES a identifié des actions fortes susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la politique de développement économique, social et environnemental du Cameroun. Ces mesures et actions hautement transversales visent à :

- la poursuite de la modernisation du système politique,
- l'accélération des réformes relatives à l'amélioration de l'environnement des affaires,
- l'amélioration de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

Afin de mieux consolider les exigences de la SND30, le CES articule son action pour la période 2022-2024 autour de deux (02) programmes cohérents, à savoir :

CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE ;
GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES

PROGRAMME OPÉRATIONNEL : CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE

L'objectif du programme 095 est de renforcer la participation des différentes catégories socio-professionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Au regard du contexte international, et des réformes issues de la stratégie thématique de la gouvernance élaborée par un comité interministériel coordonné par le MINEPAT et le MINFI, et constitué des représentants des Administrations du secteur Gouvernance, une nouvelle action a été identifiée à savoir : **Elaboration et mise en œuvre d'un cadre de partenariat Etat- Société civile** dont l'objectif est d'accroître l'implication des acteurs de la société civile à la gestion des affaires publiques.

L'introduction de cette nouvelle action qui fait passer à 4 le nombre d'actions du programme opérationnel se justifie d'une part par le fait que ce soit l'une des attributions importantes des CES des autres pays du monde qui fonctionnent effectivement, et, d'autre part par le fait que c'est l'implémentation d'une réforme découlant de la stratégie thématique de la Gouvernance. Le contrôle de l'action de la Société Civile est très important. En effet, la SND30 revient sur l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques. Il convient donc d'accroître le rôle et la place de la société civile dans l'élaboration, le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. Cela signifie également qu'un

véritable effort d'identification des points de convergence soit fait par tous les acteurs.

Cependant quelques faiblesses et insuffisances persistent pour l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques notamment en ce qui concerne le cadre de partenariat Etat - acteurs de la société civile, le cadre juridique des partenariats qui impliquent les acteurs de la société civile au Cameroun se distingue essentiellement par :

Son caractère fragmenté et parcellaire illustré par la pluralité des textes pris en fonction de l'évolution du contexte et du type de partenariat concerné ; ce qui peut rendre l'application difficile,

Le manque d'ouverture et de flexibilité marqué à l'égard de la société civile qui n'est pas systématiquement prise en compte dans toutes les stratégies de développement des partenariats élaborées par le Gouvernement.

Face à ces différentes préoccupations, Le Conseil Economique et Social qui est une assemblée consultative représentant les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la République et qui a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre ces principales activités et d'autre part d'assurer leur participation à la politique économique, sociale, culturelle et environnementale du Cameroun, se propose de « Accroître l'implication des acteurs de la société civile à la gestion des affaires publiques (Stratégie Nationale de Gouvernance) ».

Les implications qui en découlent sont les suivantes :

Améliorer les performances des canaux étatiques à la diffusion des informations pour la Gestion des Affaires Publiques ;

Intensifier le dialogue Etat-Acteurs Civils pour le suivi de l'efficacité de l'Aide Publique au Développement dans le sens de la déclaration de Paris;

Mettre en œuvre un cadre de partenariat Etat-Acteurs Civils pour le suivi de la Gestion des Affaires Publiques ;

Appuyer la structuration de la société civile ;

Renforcer les capacités des Acteurs Civils au suivi de la Gestion des Affaires Publiques;

Actualiser l'organigramme du CES ;

Réactiver le processus de désignation des conseillers (150 conseillers)

Face à ces différentes préoccupations, il serait indiqué que le CES qui est une Assemblée consultative représentant les principales activités économiques, sociales, culturelles et environnementales de la République et qui a pour mission d'une part, de favoriser la collaboration entre ces principales activités et d'autre part d'assurer leur participation à la politique économique, sociale et culturelle du Cameroun, assume ce rôle.

La première année de mise en œuvre de cette action devra être consacrée à la réalisation d'une étude, qui permettra de dresser l'état des lieux de la situation afin de mieux adresser les politiques et les recommandations permettant de renforcer le partenariat Etat - ASC.

PROGRAMME SUPPORT : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL AU CES

La mise en œuvre du programme support du CES dans le prochain cycle sera marquée par **l'occupation de l'immeuble siège** dont la construction était jusqu'ici l'une des actions majeures du CES. Cela aura des implications énormes sur le cadre stratégique de mise en œuvre des actions. A cet effet, il a paru important d'anticiper en identifiant de nouvelles activités liées notamment :

A l'entretien et à la sécurisation du nouveau Siège ;

A la maintenance des équipements ;
 au recrutement du personnel (élaboration d'un plan de recrutement) ;
 au renforcement des capacités (élaboration d'un plan de formation) ;
 aux aspects liés à la communication (couverture médiatique des événements afin de mieux faire connaître les actions réalisées par le CES aussi bien sur le plan national qu'international).

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Ventilation par programme et nature des dépenses

La répartition de l'enveloppe allouée à chaque programme par grandes masses de dépenses est présentée dans le tableau ci-dessous.

Annexe 1 : Examen des grandes masses budgétaires(En milliers F.CFA)

RUBRIQUES	Programme 1		Programm2		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 041 000	1 041 000	50 000	50 000	1 091 000	1 091 000
BUDGET DE FONCTIONNEMENT (Hors C2D)	1 041 000	1 041 000	50 000	50 000	1 091 000	1 091 000
Dépense de personnel						
Autres Dépenses de Personnel (ADP)	340 000	340 000			340 000	340 000
Bourses et stages	39 000	39 000			39000	39000
Biens et services	641 000	641 000	50 000	50 000	691 000	691 000
dont Eau	2 000	2 000			2 000	2 000
Electricité	8 000	8 000			8 000	8 000
Téléphone	11 000	11 000			11 000	11 000
C2D					0	0
B U D G E T D'INVESTISSEMENT	500 000	500 000	0	0	500 000	500 000
Ressources Internes Ordinaires	500 000	500 000			500000	500000

Ressources Transférées aux CTD						
PLANUT						
PTS Jeunes						
CAN 2019						
C2D					0	0
FINEX					0	0
T O T A L GENERAL	1 391 000	1 391 000	50 000	50 000	1 591 000	1 591 000

**Annexe 2 : Prise en compte des AE pluriannuelles des exercices précédents
Analyse des AE et CP des projets du triennat 2022-2024.**

**L'analyse des AE et CP des projets du triennat 2022-2024 nous amène à des conclusions
contenues dans les tableaux ci-dessous :**

Programme 096: Gouvernance et appui institutionnel du CES							
			AE		CP	CP	CP
Actions	Activités/proj ets	Opérations/Tâ ches	2021/2023	2022/2024	2022	2023	2024

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 1 : Cadre du travail du CES	Activité 1 : Construction des infrastructures	Tache 1 : construction de la résidence du PCES		3 500 000	360 000	1 640 000	2 000 000
		Tache 2 : Suivi		500 000	35 000	215 000	250 000
	Total activité 1			4 000 000	395 000	1 855 000	2 250 000
	Activité 2 : Maintenance et sécurisation des infrastructures	Tache 1 : Entretien des infrastructures	120 000	120 000	40 000	40 000	40 000
		Tache 2 : Maintenance des équipements					
		Tache 3 : Sécurisation des infrastructures	45 000	45 000	15 000	15 000	15 000
	Total activité 2		165 000	165 000	55 000	55 000	55 000
	Activité 3 : Equipement des services	Tache 1 : Conception et réalisation d'un système de gestion électronique du courrier	0	70 000	0	70 000	0
		Tache 2 : Acquisition de six (06) véhicules et trois (03) motos	1 590 000	1 480 000	0	185 000	495 000
		Tache 3 : Acquisition des scanners professionnels pour l'archivage et kit de maintenance	0	30 000	0	30 000	0
		Tache 4 : Acquisition du matériel de sécurité et de lutte contre la Covid-19	40 000	40 000	40 000	0	0

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Tache 5: Mise en place du réseau internet-intranet	0	55 000	0	55 000	0
		Tache 6: Fourniture et installation des matériels d'accès, de sécurité et de surveillance	0	90 000	65 000	25 000	0
		Tache 7: Fourniture et installation des matériels de sécurisation du système informatique	0	30 000	0	30 000	0
		Tache 8: acquisition du matériel pour la sécurisation des guérites	0	105 000	0	105 000	105 000
	Total Activité 3		1 630 000	1 900 000	105 000	500 000	600 000
Total action1			1 795 000	6 065 000	555 000	2 410 000	2 905 000

Action 2 : Planification et gestion budgétaire au CES	Activité 1 : Elaboration des documents de planification au CES	Tache 1 : Actualisation annuelle de la Revue des activités	12 000	12 000	4 000	4 000	4 000
		Tache 2 :Validation du rapport de la Revue des activités	6 000	6 000	2 000	2 000	2 000
	Total activité 1		18 000	18 000	6 000	6 000	6 000
	Activité 2 : Elaboration des documents de programmatio n au CES	Tache 1 : Actualisation annuelle du CDMT	12 000	12 000	4 000	4 000	4 000
		Tache 2 : Validation du rapport du CDMT	6 000	6 000	2 000	2 000	2 000
		Tache 3 :Travaux de maturatiode s projets d'investissem ent public	120 000	120 000	40 000	40 000	40 000
	Total activité 2		138 000	138 000	46 000	46 000	46 000
	Activité 3 :Réalisation des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SND30	Tache 1 : Collecte des informations	0	0	0	0	0
		Tache 2 : Production des rapports	0	0	0	0	0
	Total activité 3		0	0	0	0	0
	Activité 4 : Elaboration des documents de gestion	Tache 1 : Collecte des informations	9 000	9 000	3 000	3 000	3 000
		Tache 2 : Production des Comptes	18 000	21 000	7 000	7 000	7 000
	Total activité 4		27 000	30 000	10 000	10 000	10 000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Activité 5 :Elaboration d e s documents d e budgétisation	Tache 1 : Elaboration et production du PPA	30 000	30 000	10 000	10 000	10 000
		Tache 2 :Elaboration du Rapport Annuel de Performance	18 000	18 000	6 000	6 000	6 000
	Total activité 5		48 000	48 000	16 000	16 000	16 000
Total action 2			230 000	234 000	78 000	78 000	78 000
Action 4 : Gestion des ressources humaines	Activité 1 :Renforcement d e s capacités du personnel	Tache 1 : Formation du personnel	117 000	117 000	39 000	39 000	39 000
	Total activité 1		117 000	117 000	39 000	39 000	39 000
	Activité 2:Gestion des carrières	Tache 1 : Frais de relève	33 000	33 000	11 000	11 000	11 000
	Total activité 2		33 000	33 000	11 000	11 000	11 000
Total action 4			150 000	150 000	50 000	50 000	50 000
Action 7 : Communication et relations publiques au CES	Activité 1: Communication interne et externe	Tache 1 : Diffusion des journaux internes et externe	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 1		0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Activité 2 : Relations publiques	Tache 1 : Production d e s publications	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 2		0	15 000	5 000	5 000	5 000
Total action 7			0	30 000	10 000	10 000	10 000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

Action 8 : Coordination et suivi des activités des services du CES	Activité 1 : Coordination des activités consultatives	Tache 1 : Déplacement d e s Conseillers	0	0	0	0	0
		Tache 2 : Hébergement d e s Conseillers	0	0	0	0	0
		Tache 3 : Tenue des sessions	0	0	0	0	0
		Tache 4 : Indemnités des sessions	0	0	0	0	0
	Total activité 1		0	0	0	0	0
	Activité 2 : Coordination des services du CES	Tache 1 :Fonctionnem ent Cabinet PCES	756 000	756 000	252 000	252 000	252 000
		Tache 2 :Fonctionnem e n t Secrétariat Général	580 000	516 000	172 000	172 000	172 000
		Tache 3 :Fonctionnem ent courrier	0	0	0	0	0
		Tache 4 :Prise en charge des dépenses courantes	63 000	63 000	21 000	21 000	21 000
		Tache 5 :Maintenance d e s équipements					
	Total activité 2		1 399 000	1 335 000	445 000	445 000	445 000
	Activité 3 : Evaluation des activités du CES	Tache 1 : Coordination d e s programmes	773 000	816 000	272 000	272 000	272 000
	Total activité 3		773 000	816 000	272 000	272 000	272 000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

		Tache 1 : participation a u x assemblées de l'ACESIS, l'UCESA et de l'UCESIF	477 000	366 000	122 000	122 000	122 000
	Activité 4 : Mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Tache 2 : participation a u x séminaires, salons et foires nationaux et internationaux	15 000	30 000	10 000	10 000	10 000
		Tache 3 : mise en œuvre et suivi des actes de rencontres internationales	0	0	0	0	0
		Total activité 4	492 000	396 000	132 000	132 000	132 000
Total action8			2 664 000	2 547 000	849 000	849 000	849 000
Total Programme 096			4 839 000	9 026 000	1 542 000	3 397 000	3 892 000

Programme 095: Conseil de l'Exécutif en matière économique, social, environnementale

			AE		CP	CP	CP
Actions	Activités/projets	Opérations/Tâches	2021/2022	2022/2024	2022	2023	2024
Action 1 : Conseil de l'Exécutif en matière économique	Activité 1 : Avis et appui conseil en matière économique	Tache 1 : Collecte d'informations	0	15 000	5 000	5 000	5 000
		Tache 2 : production des rapports	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 1		0	30 000	10 000	10 000	10 000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Activité 2 : Etudes et investigations en matière économique	Tache 1 : Collecte d'informations	0	30 000	10 000	10 000	10 000
		Tache 2 : production des rapports	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 2		0	45 000	15 000	15 000	15 000
	Activité 3 : Elaboration du plan stratégique de la redynamisation du CES	Tache 1 : Réalisation des études préalables					
		Tache 2 : organisation des ateliers d'élaboration et de validation du plan stratégique du CES					
		Tache 3 : recrutement d'un consultant					
		Tache 4 : fonctionnement du cadre institutionnel					
	Total activité 3						
	Total action1		0	75 000	25 000	25 000	25 000
	Action 2 : Conseil de l'Exécutif en matière socio- culturelle	Activité 1 : Avis et appui conseil en matière socio- culturelle	Tache 1 : Collecte d'informations	0	0	0	0
Tache 2 : production des rapports			0	0	0	0	0
Total activité 1			0	0	0	0	0

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Activité 2 : Etudes et investigations en matière socio- culturelle	Tache 1 : Collecte d'informations	0	0	0	0	0
		Tache 2 : production des rapports	0	0	0	0	0
	Total activité 2		0	0	0	0	0
Total action 2			0	0	0	0	0
Action 3 : Conseil de l'Exécutif en matière Environnementale	Activité 1 : avis et appui conseil en matière Environnementale	Tache 1 : Collecte d'informations	0	15 000	5 000	5 000	5 000
		Tache 2 : production des rapports	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 1		0	30 000	10 000	10 000	10 000
	Activité 2 : Etudes et investigations en matière Environnementale	Tache 1 : Collecte d'informations	0	30 000	10 000	10 000	10 000
		Tache 2 : production des rapports	0	15 000	5 000	5 000	5 000
	Total activité 2		0	45 000	15 000	15 000	15 000
Total action 3			0	150 000	50 000	50 000	50 000
Action 4 : Renforcement du cadre de partenariat Etat-Acteurs de la Société Civile	Activité 1 : Intensification du dialogue Etat-Acteurs de la Société Civile	Tache 1 : Collecte d'informations	0	0	0	0	0
		Tache 2 : production des rapports	0	0	0	0	0
	Total activité 1		0	0	0	0	0
	Activité 2 : Appui à la structuration de la Société Civile	Tache 1 : Formations des Acteurs de la Société Civile	0	0	0	0	0

	Total activité 2		0	0	0	0	0
Total action 4			0	0	0	0	0
T o t a l Programme 095			0	150 000	50 000	50 000	50 000
Total Chapitre			4 839 000	9 176 000	1 592 000	3 447 000	3 942 000

Annexe 3: Prise en compte des nouvelles AE pluriannuelle

programme 096 : gouvernance et appui institutionnel du CES					
Actions	Activités/projets	Opérations/Taches	AE 2022-2024	2022	
Action 1: Cadre du travail du CES	Activité 1 : Construction des infrastructures	Tache 1 : Construction de la résidence du PCES	3 500 000	360 000	
		Tache 2 : Suivi des travaux de construction de la résidence du PCES	500 000	35 000	
	Total activité 1		4 000 000	395 000	
	Activité 2 : Maintenance et sécurisation des infrastructures	Tache 1 : Entretien des infrastructures	315 000	105 000	
		Tache 2 : Maintenance des infrastructures	600 000	200 000	
		Tache 3 : Sécurisation des infrastructures	45 000	15 000	
	Total activité 2		165 000 795 000	55 000 265 000	
	Activité 3 : Equipement des services	Tache 1 : Acquisition de quatre (04) véhicules et trois (03) motos	1 570 000	0	
		Tache 2 : Fourniture et installation des scanners professionnels	30 000	0	

		Tache 3 : Conception et réalisation d'un système de gestion électronique du courrier	70 000	0	
		Tache 4 : fourniture et installation des systèmes d'alarme et des lampadaires solaires	40 000	40 000	
		Tache 5 : fourniture et installation des matériels de sécurisation du système informatique	30 000	0	
		Tache 6 : fourniture et installation des matériels d'accès et de sécurité	25 000	0	
		Tache 7 : fourniture et installation d'un système de surveillance par caméra	25 000	25 000	
		Tache 8 : acquisition de matériel de sécurité et de lutte contre la Covid-19	40 000	40 000	
		Tache 9 : acquisition de matériel pour la mise en place du réseau internet- intranet	55 000	0	
		Tache 10 : acquisition du matériel pour la sécurisation des guérites	105 000	0	
	Total activité 3		1 990 000	105 000	
Total action 1			6 155 000 6 950 000	555 000 265 000	
Action 2 : Planification et gestion budgétaire au CES	Activité 1 : Elaboration des documents de planification au CES	Tache 1 : Actualisation annuelle de la Revue des activités du CES	12 000	4 000	

		Tache 2 : Validation rapport de la revue des activités	6 000	2 000	
	Total activité 1		18 000	6 000	
	Activité 2 : Elaboration des documents de programmation au CES	Tache 1 : Elaboration et production du CDMT	18 000	6 000	
		Tache 2 : Elaboration rapport maturation des projets d'investissement	120 000	40 000	
	Total activité 2		138 000	46 000	
	Activité 3: Réalisation des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SND30	Tache 1 : Collecte d'information	0	0	
		Tache 2 : production rapports	0	0	
	Total activité 3		1 200 000	0	0
Total action 2			234 000	78 000	
Action 4 : Gestion des ressources humaines au CES	Activité 1 : Renforcement des capacités du personnel	Tache 1 : formation du personnel	117 000	39 000	
	Total activité 1 :		117 000	39 000	
	Activité 2 : gestion des carrières	Tache 1 : frais de relève	33 000	11 000	
	Total activité 2		33 000	11 000	

Total action 4			150 000	50 000	
Action 7 : Communication et relations publiques au CES	Activité 1 : Communication interne et externe	Tache 1 : Diffusion des journaux internes et externes	15 000	5 000	
	T o t a l activité1		15 000	15 000	
	Activité 2 : Relations publiques	Tache 2 : Production des publications	15 000	5 000	
	Total activité 2		15 000	5 000	
Total action 7			30 000	10 000	
Action 8 : Coordination et suivi des activités du CES	Activité 1 : Coordination des activités consultatives	Tache 1 : Déplacement des Conseillers	0	0	
		Tache 2 : Hébergement des Conseillers	0	0	
		Tache 3 : tenue des sessions	0	0	
		Tache 4 : indemnités de sessions	0	0	
	Total activité 1		0	0	

		Tache 1 : Fonctionnement du Cabinet du PCES	756 000	252 000	
		Tache 2 : Fonctionnement du Secrétariat Général	516 000	172 000	
	Activité 2 : Coordination des services	Tache 3 : Fonctionnement du courrier	0	0	
		Tache 4 : Prise en charge des dépenses courante	63 000	21 000	
		Tache 5 : Maintenance des équipements	30 000	10 000	
	Total activité 2		1 365 000	455 000	
	Activité 3 : Evaluation des activités du CES	Tache 1 : Traitement global	816 000	272 000	
	Total activité 3		816 000	272 000	

		Tache 1 : Participation a u x assemblées d e l' AICESIS, l'UCESA et l'UCESIF	366 000	121 000	
	A c t i v i t é 4: Mise en œuvre et suivi de la coopération international e	Tache 2 : Participation a u x séminaires, salons et f o i r e s nationaux et internationa ux	30 000	10 000	
		Tache 3: Mise en œuvre et suivi des actes des rencontres international es	0	0	
		Total activité 4		393 000	131 000
Total action 8			2 574 000	858 000	
T o t a l Programme 096			9 143 000 9 938 000	1 541 000 1 806 000	
programme 095 : Conseil de l'Exécutif en matière économique, social, environnementale					
Actions	Activités/pro jets	Opérations/T aches	A E 2022- 2024	CP 2022	

Action 1 : Conseil de l'Exécutif en m a t i è r e économique	Activité 1 : Avis et appui conseil en m a t i è r e économique	Tache 1 : : Collecte des informations	15 000	5 000	
		Tache 2 : Production des rapports	15 000	5 000	
	Total activité 1		30 000	10 000	
	Activité 2 : Etudes et investigation s en matière économique	Tache 1 : Collecte des informations	30 000	10 000	
		Tache 2 : Production des rapports	15 000	5 000	
	Total activité 2		45 000	15 000	
	Activité 3:Elaboratio n du plan stratégique de la redynamisati on du CES	Tache 1 : réalisation des études préalables	9 000	9 000	
Tache 2 : Organisation des ateliers d'élaboratio n et de validation du p l a n stratégique de la redynamisati on du CES		221 000	221 000		
Tache 3 : Recrutement d ' u n consultant		90 000	90 000		

		Tache 4 : Fonctionnement du cadre institutionnel	180 000	180 000	
	Total activité 3		500 000	500 000	
Total action 1			75 000 500 000	25 000 500 000	
Action 2 : Conseil de l'Exécutif en matière socio-culturelle	Activité 1 : Avis et appui conseil en matière socio-culturelle	Tache 1 : Collecte des informations	0	0	
		Tache 2 : Production des rapports	0	0	
	Total activité 1		0	0	
	Activité 2: Etudes et investigations en matière socio-culturelle	Tache 1 : Collecte des informations	0	0	
		Tache 2 : Production des rapports	0	0	
	Total activité 2		0	0	
Total action 2			0	0	

Action 3 : Conseil de l'Exécutif en m a t i è r e environnementale	Activité 1 : Avis et appui conseil en m a t i è r e environnementale	Tache 1 : Collecte des informations	15 000	5 000	
		Tache 2 : Production des rapports	15 000	5 000	
	Total activité 1		30 000	10 000	
	Activité 2 : Etudes et investigation s en matière environnementale	Tache 1 : Collecte des informations	30 000	10 000	
		Tache 2 : Production des rapports	15 000	5 000	
	Total activité 2		45 000	15 000	
Total action 3		75 000	25 000		
Action 4 : Renforcement du cadre de partenariat Etat-Acteurs de la Société Civile	Activité 1 : Intensification d u d i a l o g u e Etat-Acteurs de la Société Civile	Tache 1 : Collecte des informations	0	0	
		Tache 2 : Production des rapports	0	0	
	Total activité 1		0	0	
	Activité 2 : Appui à la structuration de la Société Civile	Tache 1 : Formation des Acteurs de la Société Civile	0	0	
	Total activité 2		0	0	

Total action 4			0	0	
Total Programme 095			150 000 500 000	50 000 500 000	
Total chapitre			9 293 000 10 588 000	1 591 000 2 356 000	

Analyse du budget de fonctionnement par grande masse

RUBRIQUES	Programme 1		Programm2		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	1 041 000 1 306 000	1 041 000 1 306 000	50 000 500 000	50 000 500 000	1 091 000 1 806 000	1 091 000 1 806 000
BUDGET DE FONCTIONNEMENT (Hors C2D)	701 000 966 000	701 000 966 000	50 000 500 000	50 000 500 000	751 000 1 466 000	751 000 1 466 000
Dépense de personnel					0	0
Autres Dépenses de Personnel (ADP)	340 000	340 000	0	0	340 000	340 000
Bourses et stages	39 000	39 000			39 000	39 000
Biens et services	641 000 906 000	641 000 906 000	50 000 500 000	50 000 500 000	691 000 1 406 000	691 000 1 406 000
dont Eau	2 000	2 000			2 000	2 000
Electricité	8 000	8 000			8 000	8 000
Téléphone	11 000	11 000			11 000	11 000
TOTAL	1 041 000 1 306 000	1 041 000 1 306 000	50 000 500 000	50 000 500 000	1 091 000 1 806 000	1 091 000 1 806 000

4. Analyse du budget d'investissement

Le budget d'investissement du CES pour l'exercice 2022 est constitué de dix (10 tâches, répertoriées dans le tableau ci-dessous :

programme 096 : gouvernance et appui institutionnelle CES

Activités/projets	Opérations/Taches	AE 2022-2024	2022
Activité 1: Construction des infrastructures	Tache 1 : construction de la résidence du PCES	3 500 000	360 000
	Tache 2 : Suivi des travaux	500 000	35 000
Total activité 1 :		4 000 000	395 000
Activité 3: Equipement des services	Tache 1 : acquisition de quatre(04) véhicules et trois motos	1 570 000	0
	Tache 2 :Fourniture et installation des scanners professionnels	30 000	0
	Tâche 3 :acquisition d'un logiciel de gestion électronique de courrier.	70 000	0
	Tâche 4 :fourniture et installation des systèmes d'alarme et des lampadaires solaires	40 000	40 000
	Tâche 5:fourniture et installation des matériels de sécurisation du système informatique	30 000	0
	Tâche 6 :fourniture et installation des matériels d'accès et de sécurité	25 000	0
	Tâche 7 :fourniture et installation d'un système de surveillance par caméra	25 000	25 000
	Tâche 8 :acquisition de matériel de sécurité et de lutte contre la Covid-19	40 000	40 000
	Tache 9 : acquisition de matériel pour la mise en place du réseau internet-intranet	55 000	0
	Tache 10 : acquisition du matériel pour la sécurisation des guérites	105 000	0
Total activité 3 :		1 990 000	105 000
Total Programme		5 990 000	1. 000

v ***budgetisation des grands projets.***

Le projet construction du complexe siège peut être considéré comme un projet à AE pluriannuel financé par des fonds spéciaux à une fréquence assimilable aux AE pluriannuels. A ce jour, le

taux de réalisation physique est de 94% alors que le taux d'exécution financière est de 78,46%. Les travaux qui se trouvent à la phase de finition, nécessitent des financements supplémentaires. S.E.M le Président du CES, Maître d'Ouvrage a entrepris des démarches pour obtenir ces financements. Celles-ci ont abouti le 07 mai 2021 par une correspondance du MINEPAT qui a marqué son accord pour la prise en compte des décomptes en instance en vue de l'achèvement des travaux de construction de l'immeuble siège du CES.

S'agissant de la construction de la résidence du P/CES, le MINEPAT a demandé que sa maturation soit poursuivie en vue de sa prise en compte dans le CDMT 2022-2024.

Cette maturation a connu son terme et les éléments ont été transmis au MINEPAT. D'où sa programmation comme projet à AE pluriannuel.

Pour cela, nous sollicitons la mobilisation des ressources nécessaires pour son achèvement.

Au regard des moyens importants que l'Etat a mis dans ce projet, la maintenance des équipements et du bâtiment est un impératif.

Vérification de l'état global de maturité des activités/projets proposés au financement.

A l'effet de justifier la dépense au franc près, il est indiqué, conformément à la LRFE, de vérifier la présentation des documents ci-après :

Pour les études : TDR signés par les services techniques compétents et/ou des Avant projets d'exécution (APE) et des projets de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) ;

Pour les constructions : Rapports d'études architecturales et techniques, des projets de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des documents attestant de la disponibilité du site ; -

Pour les réhabilitations/aménagements : Devis validés par les services techniques compétents, projets de Dossier d'Appel d'Offres (DAO) ;

Pour les équipements : projets de Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

I. COHERENCE ENTRE LES ENVELOPPES DES PROGRAMMES ET LEURS OBJECTIFS

1)- Appréciation de la proposition de ventilation des enveloppes par programme

Les ressources affectées aux programmes du CES vont nous permettre d'atteindre les résultats escomptés. Dans la mesure où, les conditions de travail du personnel vont connaître une amélioration à travers la modernisation des services. L'impact se fera ressentir sur la qualité du service et, la diligence sur le traitement des dossiers.

Annexe 8 : prise en compte des mesures de réduction du train de vie de l'Etat

RUBRIQUES DES DEPENSES	NATURE DES DEPENSES	DOTATION 2018 EN CP	DOTATION 2019 EN CP	PREVISIONS 2020 EN CP	PREVISIONS 2021 EN CP	PREVISIONS 2022 EN CP	OBSERVATIO N
DEPENSES PERMANENTES DES PERSONNELS	Salaires						
	Pensions						
	Total						
AUTRES DEPENSES DE PERSONNELS	Primes	43 000 000	43 000 000	43 000 000	43 000 000	68 000 000	

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	Indemnités	148 000 000	292 000 000	292 000 000	272 000	272 000 000	
	Prise en charge de personnels	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	
	Total	202 000 000	346 000 000	346 000 000	326 000 000	351 000 000	
BOURSES ET STAGES	Bourses						
	Stages						
	Séminaires et ateliers	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	
	Total	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	39 000 000	
BIENS ET SERVICE	Fournitures	581 000 000	892 000 000	762 000 000	519 000 000	1 169 000 000	
	Indemnités de missions	17 000 000	22 000 000	20 000 000	20 000 000	28 000 000	
	Frais de transport	48 000 000	48 000 000	48 000 000	48 000 000	33 000 000	
	Carburants et lubrifiants	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	
	Pneumatiques	20 000 000	25 000 000	25 000 000	30 000 000	25 000 000	
	Total	718 000 000	1 042 000 000	910 000 000	672 000 000	1 451 000	
BIP	Achat des voitures	0	0	0	110 000 000	0	
	Total	0	0	0	110 000 000	0	

2) Examen de la cohérence entre activités et résultats attendus.

a- Les livrables des activités /taches retenues.

Intitulé du programme	Libellés des unités physiques de référence	Référence		Valeur cible 2022
		Année	Valeur	
Programme 096: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES	UPR 1: construction de la résidence du PCES	2021	10%	20%
	UPR 1 : des alarmes et lampadaires solaires	2021	0%	40%
	UPR 1: un (01) système de surveillance par caméra	2021	25%	50%

Programme 095: PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES MISSIONS CONFIEES AU CES	UPR 1:			
	UPR 2:			
	...			
	UPR n:			

Les effets directs, indirects et induits

L'achèvement des travaux de construction du complexe siège va certainement permettre l'accélération du processus de redynamisation de la Chambre.

V – CHAINE DES RESULTATS PREVISIONNELS

Programme	Action	Activités/projets	Extrants majeurs				Effets directs attendus des extrants	Horizon d'évaluation des effets	Impact recherché
			Unités physiques de référence	Année de Référence	Valeur de Référence	Valeur cible 2022			
Programme 096 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CES	Action 1 : Cadre du travail du CES	Activité 1 : construction des infrastructures	Résidence P C E S achevée	2021	10%	20%	modernisation des infrastructures	2022	modernisation des services
		Activité 2 : Maintenance et sécurisation des infrastructures	Rapport d'activité,	2021	1	1	Les équipements sont fonctionnels et sécurisés	2022	visibilité sur les résultats des activités de l'Institution
		Activité 3 : Equipement des services	Rapport d'activité	2021	1	1	Amélioration des conditions de travail	2022	Fluidité des services
	Action 2 : Planification et gestion budgétaire au CES	Activité 1 : Elaboration des documents de planification au CES	Revue des activités élaborées	2021	1	1	La planification est élaborée	2022	une visibilité dans la projection

		<p>Activité 2 : Elaboration des documents de Programmation au CES</p>	<p>C D M T élaboré</p>	<p>2021</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>La programmation est élaborée</p>	<p>2022</p>	<p>une meilleure priorisation des activités</p>
		<p>Activité 3 : Réalisation des études prospectives et stratégiques pour la mise en œuvre de la SND30</p>	<p>Rapport d'études</p>	<p>2021</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>Le plan de développement est élaboré</p>	<p>2022</p>	<p>Une meilleure visibilité</p> <div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 20px; margin: 5px auto; text-align: center; line-height: 20px;">35</div> <p>é dans la mise en œuvre de la SND30</p>
		<p>Activité 4 : Elaboration des documents de gestion au CES</p>	<p>Les Comptes de gestion, Administratif et matières ;</p>	<p>2021</p>	<p>3</p>	<p>3</p>	<p>La transparence dans l'exécution du budget</p>	<p>2022</p>	<p>Une bonne maîtrise de la dépenses publique</p>
		<p>Activité 5 : Elaboration des documents de budgétisation au CES</p>	<p>le PPA et le RAP sont élaborés</p>	<p>2021</p>	<p>2</p>	<p>2</p>	<p>Le budget est élaboré</p>	<p>2022</p>	<p>une bonne maîtrise dans la budgétisation</p>

	Action 4 : Gestion des ressources humaines au CES	Activité 1 : renforcement des capacités du personnel	le plan de formation est élaboré	2021	40%	60%	Le personnel est recyclé	2022	un personnel bien outillé
		Activité 2 : Gestion des carrières	Le plan des carrières du personnel est bien suivi	2021	45%	55%	La transparence dans le suivi des carrières du personnel	2022	Un meilleur encadrement de la carrière du personnel
	Action 7 : Communication et relations publiques au CES	Activité 1 : communication interne et externe	Journaux internes et externes diffusés	2021	0%	20%	La bonne information est disponible	2022	La maîtrise de l'information
		Activité 2 : relations publiques	Les publications sont produites	2021	2%	15%	L'Institution est mieux présentée	2022	Meilleure visibilité sur les actions de l'Institution

		Activité 1 : Coordination des activités consultatives	Rapport d'activités	2021	0%	15%	La Chambre est fonctionnelle	2022	Les conditions de vie des populations sont améliorées
	Action 8 : Coordination et suivi des activités des services du CES	Activité 2 : Coordination des services du CES	Rapport d'activités	2021	60%	80%	bon fonctionnement des services	2022	modernisation des services
		Activité 3 : Evaluation des activités du CES	Rapport d'activités	2021	1	1	avoir une meilleure visibilité sur les résultats du CES	2022	visibilité sur les résultats des activités de l'Institution

		Activité 4 : Mise en œuvre et suivi de la coopération internationale	Rapport d'activités	2021	3	5	présence accrue du CES à ces rencontres	2022	Rayonnement du Cameroun à l'extérieur
--	--	-----------------------------------------------------------------------------	----------------------------	-------------	----------	----------	------------------------------------------------	-------------	----------------------------------------------

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION		VALEUR CIBLE		
					2020	2021	2022	2023	2024
PROGRAMME 062 CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.	Nombre d'avis émis par le CES	Nbre	Rapport d'activités			14	21	28
Action 1 : Conseil de l'exécutif en matière Économique.	Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08
Action 2 : Conseil de l'exécutif en matière Socio-Culturelle	Améliorer l'appui-conseil en matière Sociale et Culturelle.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08

Action 3 : Conseil de l'exécutif en matière Environnementale	Améliorer l'appui-conseil en matière environnementale.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08
Action 4 : Renforcement du Cadre de Partenariat État-Acteur de la Société Civile.	Accroître l'implication des acteurs de la société civile dans la gestion des affaires publiques.	Nombre d'avis suite aux propositions des acteurs de la société civile.	nbre	Rapports			02	03	05

VI- QUESTIONS SPECIFIQUES

)-prise en compte du genre.

La proportion entre les hommes et les femmes au sein du Conseil Economique et Social tend à être équilibrée.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 096 :

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE		
							2020	2021	2022
PROGRAMME 061 GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	Assurer la coordination des services et la bonne mise en œuvre des programmes du CES	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	%	RAPPORT D'ACTIVITES	98,58%	100%	100%	100%	100%
ACTION 01 Coordination et suivi des activités des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	RAPPORT D'ACTIVITES	98,82%	100%	100%	100%	100%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

ACTION 02 Planification et Gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne P P B S produits annuellement dans les délais	nb	-RAP -Revue des activités -CDMT -PPA -Compte de Gestion -Compte Administratif -Compte Matières	06	07	07	07	07
ACTION 03 Système d'information et Production statistiques	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informationnelles et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	ratio	Rapport	00	00	01	01	03
ACTION 04 Cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	ratio	RAPPORT D'ACTIVITES	1/2	1/1,7	1/1	1/1	1/1
ACTION 05 Gestion des ressources humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	ratio	Rapports	2/6	06	08	10	15
ACTION 06 Communication et Relations Publiques	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	rapports	0	0	03	05	07

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 095

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

PROGRAMME/ACTI ON	OBJECTIF	INDICATE URS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICA TION	RÉALISATI ON	ESTIMATI ON	VALEUR CIBLE		
					2020	2021	2022	2023	2024
PROGRA MME 062 CONSEIL D E L'EXECUT IF EN MATIERE ÉCONOMI Q U E , SOCIALE, CULTURE LLE ET ENVIRON NEMENTA LE	Renforcer l a participati on des différentes catégories socioprofe ssionnelle s à l'élaborati on et à la mise en œuvre des politiques publiques.	Nombre d'avis émis par le CES	Nbre	Rapport d'activités			14	21	28
Action 1 : Conseil de l'exécutif en matière Économique.	Améliorer l'appui- conseil en matière Économique.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08
Action 2 : Conseil de l'exécutif en matière Socio- Culturelle	Améliorer l'appui- conseil en matière Sociale et Culturelle.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08
Action 3 : Conseil de l'exécutif en matière Environne mentale	Améliorer l'appui- conseil en matière environnementale.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	Nbre	Rapports			04	06	08
Action 4 : Renforcem ent du Cadre de Partenariat État-Acteur de la Société Civile.	Accroître l'implicatio n des acteurs de la société civile dans la gestion des affaires publiques.	Nombre d'avis suite aux proposition s des acteurs de la société civile.	nbre	Rapports			02	03	04
NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL			
		AE	CP	AE	CP	AE	CP		

061	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	1 041 000 000 1 306 000 000	1 041 000 000 1 306 000 000	500 000 000	500 000 000	1 541 000 000 1 806 000 000	1 541 000 000 1 806 000 000
062	PILOTAGE ET DEVELOPPEMENT DES ATTRIBUTIONS CONFIEES AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	50 000 000 500 000 000	50 000 000 500 000 000	0	0	50 000 000 500 000 000	50 000 000 500 000 000
TOTAL		1 841 000 000	1 841 000 000	500 000 000	500 000 000	1 591 000 000 2 356 000 000	1 591 000 000 2 356 000 000

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif du programme 096 est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du Conseil Economique et Social.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du CES

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	%	2020	92	2024	100

1) Identification de l'indicateur

Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du CES
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général

Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service du Budget et de la Solde; Service du Développement des Applications Informatiques et d'Exploitation; Service du Personnel; Service de la Comptabilité-Matière; Service de la Communication et des Relations Publique; Service de la Bibliothèque et des Archives.			
2) Description de l'indicateur				
Nature précise des données à utiliser	rapports			
Unité de mesure	pourcentage (%)			
Mode de calcul	rapport taux des activités réalisées sur taux des activités budgétisées			
Périodicité de la mesure	trimestrielle			
Dernier résultat connu	Année:	2020	Valeur:	92
Cible fixée à la fin du programme	Année:	2024	Valeur:	100.0
Prévisions annuelles	Année:	2021	Valeur:	95
	Année:	2022	Valeur:	96
	Année:	2024	Valeur:	100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)				
Source de données	Etat de consommation du budget édité dans PROBMIS			
Mode de collecte des données	Rapports d'exécution			
Services ou organismes				
responsables de la collecte des données	Service du Budget			
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général			
Service responsable de la synthèse des données	Service Informatique			
Service interne ou structure				
externe responsable des analyses	Service du budget			
Coût de collecte et d'analyse	0			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur				

Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION01:	CADRE DE TRAVAIL DU CES
ACTION02:	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE AU CES
ACTION04:	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU CES
ACTION07:	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
ACTION08:	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La mise en œuvre du programme support du CES dans le prochain cycle sera marquée par **l'occupation de l'immeuble siège** dont la construction était jusqu'ici l'une des actions majeures du CES. Cela aura des implications énormes sur le cadre stratégique de mise en œuvre des actions. A cet effet, il a paru important d'anticiper en identifiant de nouvelles activités liées notamment :

- A l'entretien et à la sécurisation du nouveau Siège ;
- A la maintenance des équipements ;
- au recrutement du personnel (élaboration d'un plan de recrutement) ;
- au renforcement des capacités (élaboration d'un plan de formation) ;
- aux aspects liés à la communication (couverture médiatique des évènements afin de mieux faire connaître les actions réalisées par le CES aussi bien sur le plan national qu'international).

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 08

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES

OBJECTIF 1. Accroître le bon fonctionnement des services du CES

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	Nbre	2020	24	2024	48

ACTION 01

CADRE DE TRAVAIL DU CES

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEUR	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	Ratio	2020	1/2	2024		1/1

ACTION 02

PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE AU CES

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2020	9	2024		9

ACTION 04

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU CES

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines au CES

	INDICATEUR	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	Ratio	2020	2/6	2024		15/15

ACTION 07

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées au CES

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEU R	ANNEE	VALEU R
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2021	0	2024	48 07

1) Identification de l'indicateur

Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL DU CES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable de l'Action
Autres services partie	
prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, du Personnel.

2) Description de l'indicateur

Nature précise des données à utiliser	documents
---------------------------------------	-----------

Unité de mesure	ratio			
Mode de calcul	rapport entre réalisation et prévision			
Périodicité de la mesure	annuelle			
Dernier résultat connu	Année :	2021	Valeur:	1/1,7
Cible fixée à la fin de l'action	Année :	2024	Valeur:	1/1
Prévisions annuelles	Année :	2022	Valeur:	1/1
	Année :	2023	Valeur:	1/1
	Année :	2023	Valeur:	1/1
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)				
Source de données	documents			
Mode de collecte des données	trimestriel			
Services ou organismes				
responsables de la collecte des données	responsable de l'Action			
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général			

S e r v i c e responsable de la synthèse des données	Cellule de suivi-évaluation
Service interne ou structure	
e x t e r n e responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation
C o û t d e collecte et d'analyse	555 000 000
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
M o d a l i t é s d'interprétation	RAS
<div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%;"></div>	
5) Commentaires	
<div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%;"></div>	
49	
RAS	
1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au CES
S t r a t é g i e concernée	

Programme concerné par l'objectif	061 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL		
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE AU CES		
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	le responsable de l'action		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	la chaîne PPBS		
2) Description de l'indicateur			
Nature précise des données à utiliser	DOCUMENTS		
Unité de mesure	Nombre		
Mode de calcul	décompte		
Périodicité de la mesure	annuelle		
Dernier résultat connu	Année:	2021	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année:	2024	Valeur: 8

Prévisions annuelles	Année:	2022	Valeur:	8
	Année:	2023	Valeur:	8
	Année:	2024	Valeur:	8
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)				
Source de données	documents de planification et de programmation			
Mode de collecte des données	trimestriel			
Services ou organismes				
responsables de la collecte des données	chaîne PPBS			
Vérification/ Validation des données	chaîne PPBS			
Service responsable de la synthèse des données	chaîne PPBS			
Service interne ou structure				
externe responsable des analyses	chaîne PPBS			
Coût de collecte et d'analyse	78 000 000			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur				

Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
<div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%;"></div>	
RAS	
<div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%;"></div>	
50	
1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation.
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Action concernée par l'objectif	04- GESTION DES RESSOURCES HUMAINESAU CES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable de l'Action
Autres services partie	

prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, personnel, du développement des applications informatiques et de l'exploitation.			
2) Description de l'indicateur				
Nature précise des données à utiliser	Documents.			
Unité de mesure	Ratio			
Mode de calcul	rapport entre réalisation et prévision			
Périodicité de la mesure	annuelle			
Dernier résultat connu	Année:	2021	Valeur:	2/6
Cible fixée à la fin de l'action	Année:	2024	Valeur:	15/15
Prévisions annuelles	Année:	2022	Valeur:	6/6
	Année:	2023	Valeur:	8/8
	Année:	2024	Valeur:	15/15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)				
Source de données	documents			
Mode de collecte des données	trimestriel			
Services ou organismes				

responsables de la collecte des données	Service du personnel.
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général
Service responsable de la synthèse des données	Service du personnel.
Service interne ou structure	
externe responsable des analyses	Service du personnel.
Coût de collecte et d'analyse	50 000
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
<div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%;"></div>	
RAS	

51

1) Identification de l'indicateur

Indicateur	Ratio de personnel disposant d'un poste de travail au CES
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées au CES.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	le Secrétariat Général
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	services du budget et de la solde, communication et relations publiques, du développement des applications informatiques et de l'exploitation.
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	documents
Unité de mesure	nombre

Mode de calcul	dénombrement			
Périodicité de la mesure	annuelle			
Dernier résultat connu	Année:	2021	Valeur:	00
Cible fixée à la fin de l'action	Année:	2024	Valeur:	07
Prévisions annuelles	Année:	2022	Valeur:	03
	Année:	2023	Valeur:	05
	Année:	2024	Valeur:	07
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)				
Source de données	Rapports d'activités			
Mode de collecte des données	trimestriel			
Services ou organismes				
responsables de la collecte des données	Service du développement des applications informatiques et de l'exploitation.			
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général.			
Service responsable de la synthèse des données	communication et relations publiques			

Service interne ou structure	
externe responsable des analyses	communication et relations publiques /SG
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	
<div style="border: 1px solid black; height: 30px; width: 100%;"></div>	
1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">52</div> Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

A c t i o n concernée par l'objectif	08- COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES			
S e r v i c e responsable de l'atteinte de l'objectif	Responsable de l'action			
A u t r e s s e r v i c e s partie				
p r e n a n t e dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, comptabilité-matières, du personnel, Agence comptable auprès du CES.			
2) Description de l'indicateur				
N a t u r e précise des données à utiliser	documents			
U n i t é d e mesure	Nombre			
M o d e d e calcul	décompte			
P é r i o d i c i t e d e la mesure	annuelle			
D e r n i e r r é s u l t a t connu	Année:	2021	Valeur:	24
Cible fixée à la fin de l'action	Année:	2024	Valeur:	52
P r é v i s i o n s annuelles	Année:	2022	Valeur:	36
	Année:	2023	Valeur:	42

	Année:	2024	Valeur:	52
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)				
Source de données	DOCUMENTS			
Mode de collecte des données	exploitation des rapports			
Services ou organismes				
responsables de la collecte des données	Responsable de l'action.			
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général			
Service responsable de la synthèse des données	Comptabilité-matières.			
Service interne ou structure				
externe responsable des analyses	chaîne PPBS/SBS			
Coût de collecte et d'analyse	711 400 000			
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur				
Limites et biais connus	RAS			

Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
<div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	
RAS	

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL DU CES.	55 000 000 ou 120 000 000	55 000 000 ou 120 000 000	500 000 000	500 000 000	555 000 000 ou 620 000 000	555 000 000 ou 620 000 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE AU CES.	78 000 000	78 000 000	0	0	78 000 000	78 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
08	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES.	848 000 000	848 000 000	0	0	848 000 000	848 000 000
TOTAL		1 042 000 000 ou 1 107 000 000	1 042 000 000 ou 1 107 000 000	500 000 000	500 000 000	1 541 000 000 ou 1 606 000 000	1 541 000 000 ou 1 606 000 000

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP

SYNTHESE DE LA STRATEGIE**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

01	CADRE DE TRAVAIL DU CES.	55 000 000 ou 120 000 000	55 000 000 ou 120 000 000	500 000 000	500 000 000	555 000 000 ou 620 000 000	555 000 000 ou 620 000 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE AU CES.	78 000 000	78 000 000	0	0	78 000 000	78 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
08	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU CES .	848 000 000	848 000 000	0	0	848 000 000	848 000 000
TOTAL		1 042 000 000 ou 1 107 000 000	1 042 000 000 ou 1 107 000 000	500 000 000	500 000 000	1 541 000 000 ou 1 606 000 000	1 541 000 000 ou 1 606 000 000

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif du programme 095 est de renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis émis par le CES	nb	2021	0	2024	28

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre d'avis émis par le CES
Objectif	Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.
Stratégie concernée	

Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE			
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	le Secrétariat Général			
Autres services partie				
prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions spécialisées, Services de la communication et des relations publiques, service du budget et de la solde service de la bibliothèque et des archives.			
2) Description de l'indicateur				
Nature précise des données à utiliser	documents			
Unité de mesure	Nombre			
Mode de calcul	décompte			
Périodicité de la mesure	annuelle			
Dernier résultat connu	Année:	2021	Valeur:	00
Cible fixée à la fin du programme	Année:	2024	Valeur:	28
Prévisions annuelles	Année:	2022	Valeur:	14
	Année:	2023	Valeur:	21
	Année:	2024	Valeur:	28
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)				
Source de données	rapports d'activités			
Mode de collecte des données	exploitation des rapports			
Services ou organismes				
responsables de la collecte des données	Commissions spécialisées, Services de la communication et des relations publiques, service du budget et de la solde service de la bibliothèque et des archives			
Vérification/ Validation des données	Commissions spécialisées			
Service responsable de la synthèse des données	Commissions spécialisées			

Service interne ou structure	
externe responsable des analyses	Commissions spécialisées
Coût de collecte et d'analyse	200 000 000
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	La situation actuelle de la Chambre ne permet pas d'avoir une bonne visibilité dans la mise en oeuvre de ce programme.
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE ;

ACTION 02: CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE SOCIO- CULTURELLE ;

ACTION 03: CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE ;

ACTION 04: RENFORCEMENT DU CADRE DE PARTENARIAT ETAT-ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE.

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le problème central de ce programme étant la faible participation des différentes catégories socio- professionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques, il se fixe pour objectif de renforcer ladite participation dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Étant une Assemblée consultative, pour atteindre cet objectif, le CES s'attèlera à mener des études/investigations afin de renforcer sa maîtrise des contours des questions liées au développement socio – économique culturel et environnemental d'une part, et de renforcer le cadre de partenariat État-Acteurs de la Société Civile afin d'avoir l'avis de ces derniers sur la gestion des affaires publiques d'autre part. Le programme comporte ainsi trois (03) actions :

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

Le Programme 095: Conseil de l'Exécutif en matière Économique, Sociale, Culturelle et constitué de quatre (04) Actions ci-dessous.

ACTION 01

CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ECONOMIQUE ;

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui conseil en matière économique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR

1	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	nbre	2020	0	2022	04
---	-------------------------------------------------------	------	------	---	------	----

ACTION 02

CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE SOCIO- CULTURELLE.

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui conseil en matière socioculturelle.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	nbre	2020	0	2022	04

ACTION 03

CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui conseil en matière environnementale.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	nbre	2020	0	2022	04

ACTION 04

RENFORCEMENT DU CADRE DE PARTENARIAT ETAT-ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE

OBJECTIF 1. Accroître l'implication des Acteurs de la Société Civile dans la gestion des affaires publiques.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis suite aux propositions des acteurs de la société civile.	nbre	2020	0	2022	02

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 095

CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE	Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES			4 Rapports
02	CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE SOCIO-CULTURELLE	Améliorer l'appui-conseil en matière Sociale et Culturelle	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES			4 Rapports
03	CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	Améliorer l'appui conseil en matière environnementale.	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES			4 Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 096

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

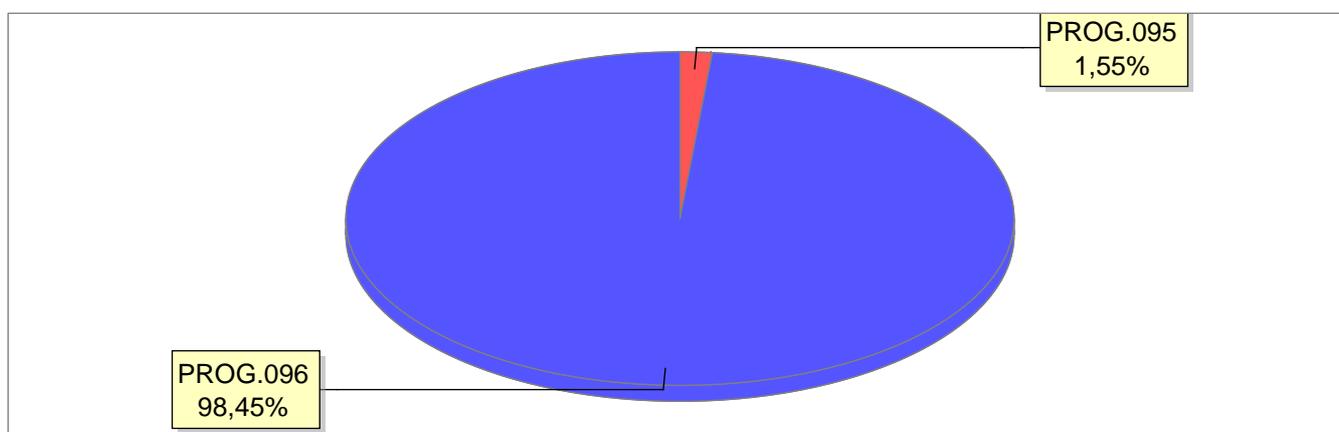
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	0,59		1 Rapports d'activités
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense I	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	7	7	RAP - Revue des activités - CDMT - PPA - Compte de Gestion - Compte Administratif - Compte Matières
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	5	8	Rapports d'activités
			Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation.	6	6	rapports de formation
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	0	3	Rapports
08	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	100	100	RAPPORT D'ACTIVITES

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

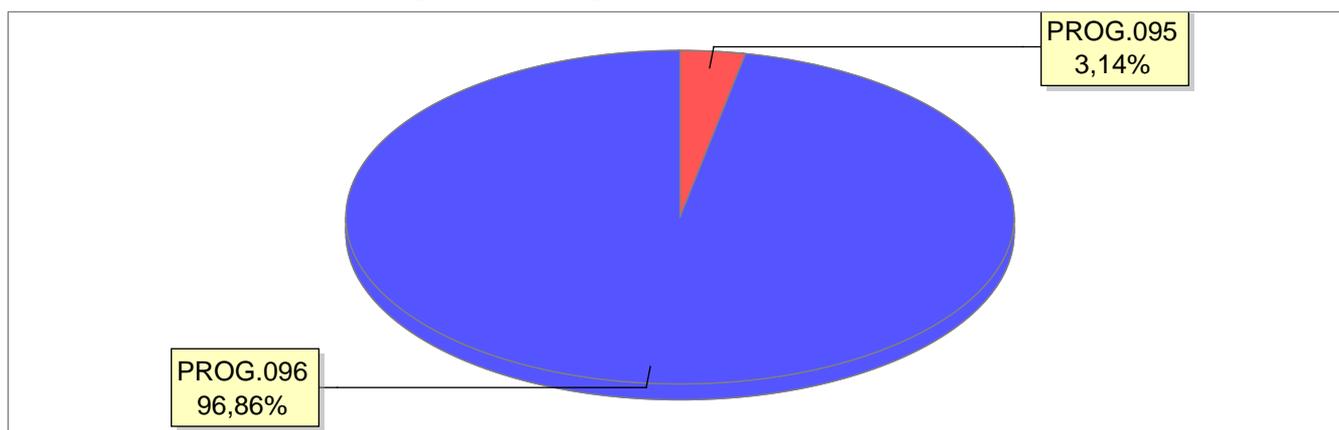
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
095	CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
096	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	1 041 000 000	1 041 000 000	2 140 000 000	500 000 000	3 181 000 000	1 541 000 000
TOTAL		1 091 000 000	1 091 000 000	2 140 000 000	500 000 000	3 231 000 000	1 591 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 095

CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE
ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET
ENVIRONNEMENTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif du programme 095 est de renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis émis par le CES	nb	2019	8	2022	28

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis émis par le CES	
Objectif	Renforcer la participation des différentes catégories socioprofessionnelles à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions Spécialisées, Services de la communication des relations publiques, Service du budget et de la solde, Service de la bibliothèque et des archives	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 14.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 14
	Année: 2023	Valeur: 21
	Année: 2024	Valeur: 28
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Commissions Spécialisées, Services de la communication des relations publiques, Service du budget et de la solde, Service de la bibliothèque et des archives	
Vérification/ Validation des données	Commissions Spécialisées	
Service responsable de la synthèse des données	Commissions Spécialisées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commissions Spécialisées	
Coût de collecte et d'analyse	200 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La situation actuelle de la Chambre ne permet pas d'avoir une bonne visibilité dans la mise en œuvre de cette action	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE
- ACTION 02:** CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE SOCIO-CULTURELLE
- ACTION 03:** CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

— 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

— 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE

Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	nb	2020	0	2022	4

ACTION 02

CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE SOCIO-CULTURELLE

Cette action va permettre d'améliorer sur le plan socio-culturel les conditions de vie des population.

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui-conseil en matière Sociale et Culturelle

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	nb	2020	0	2022	4

ACTION 03

CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

cette action va permettre d'atteindre sur le pla environnemental, les Objectifs du Développement Durable.

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui conseil en matière environnementale.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	nb	2020	0	2022	4

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	
Objectif	Améliorer l'appui-conseil en matière Économique.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	01 - CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	BONANE LAWA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	rapport activités réalisées sur montant alloué	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 04
	Année: 2023	Valeur: 06
	Année: 2024	Valeur: 08
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapports d'activités	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Commissions spécialisées, service de la bibliothèque et des archives, service de la communication et des relations publiques.	
Vérification/ Validation des données	Les Conseillers	
Service responsable de la synthèse des données	Commissions spécialisées.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commissions spécialisées.	
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La situation actuelle de la Chambre ne permet pas d'avoir une bonne visibilité dans la mise en oeuvre de cette action.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	
Objectif	Améliorer l'appui-conseil en matière Sociale et Culturelle	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	02 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE SOCIO-CULTURELLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MOUSSA YERIMA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	rapport activités réalisées sur montant alloué	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 04
	Année: 2023	Valeur: 06
	Année: 2024	Valeur: 08
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapports d'activités	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Commissions spécialisées, service de la bibliothèque et des archives, service de la communication et des relations publiques.	
Vérification/ Validation des données	Les Conseillers	
Service responsable de la synthèse des données	Commissions spécialisées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commissions spécialisées	
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La situation actuelle de la Chambre ne permet pas d'avoir une bonne visibilité dans la mise en oeuvre de cette action	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis et de rapports d'études émis par le CES	
Objectif	Améliorer l'appui conseil en matière environnementale.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	03 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Madame MBAKOP Déborah	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	rapport activités réalisées sur montant alloué	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 04
	Année: 2023	Valeur: 06
	Année: 2024	Valeur: 08
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapports d'activités	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
Vérification/ Validation des données	Les Conseillers	
Service responsable de la synthèse des données	Commissions spécialisées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commissions spécialisées	
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La situation actuelle de la Chambre ne permet pas d'avoir une bonne visibilité dans la mise en oeuvre de cette action.	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE,...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis suite aux propositions des acteurs de la société civile	
Objectif	Accroître l'implication des Acteurs de la Société Civile dans la gestion des affaires publiques.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	095 - CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ENVIRONNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DU CADRE DE PARTENARIAT ÉTAT-ACTEUR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	NGUEHA NSOGA Louis Célestion	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	rapport activités réalisées sur montant alloué	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 02
	Année: 2023	Valeur: 03
	Année: 2024	Valeur: 04
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	rapports d'activités	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Commissions spécialisées, services de la bibliothèque et des archives, du budget et de la solde, de la communication et des relations publiques.	
Vérification/ Validation des données	Les Conseillers	
Service responsable de la synthèse des données	Commissions spécialisées	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Commissions spécialisées	
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	La situation actuelle de la Chambre ne permet pas d'avoir une bonne visibilité dans la mise en oeuvre de cette action	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CONSEIL DE L'EXECUTIF EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE	25 000 000	25 000 000	0	0	25 000 000	25 000 000
02	CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE SOCIO-CULTURELLE	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
03	CONSEIL DE L'EXÉCUTIF EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE	15 000 000	15 000 000	0	0	15 000 000	15 000 000
TOTAL		50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000

7. PROGRAMME 096

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif du programme est d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du Conseil Economique et Social.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	%	2019	100	2022	100

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du CES	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du CES	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Monsieur NGOUMBE Zacharie	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service du Budget et de la Solde; Service du Développement des Applications Informatiques et d'Exploitation; Service du Personnel; Service de la Comptabilité-Matière; Service de la Communication et des Relations Publique; Service de la Bibliothèque et des Archives.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	rapports	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	rapport taux des activités réalisées sur taux des activités budgétisées	
Périodicité de la mesure	trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 92
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 95
	Année: 2023	Valeur: 96
	Année: 2024	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Etat de consommation du budget édité dans PROBMIS	
Mode de collecte des données	Rapports d'exécution	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Budget	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Service Informatique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du budget	
Coût de collecte et d'analyse	1 391 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 02:** PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE
- ACTION 04:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
- ACTION 08:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

— 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

— 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CADRE DE TRAVAIL

Cette action va favoriser l'amélioration des conditions de travail du personnel. en dotant celui-ci des infrastructures et du matériel de qualité.

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2020	0,59	2022	1

ACTION 02

PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE

cette action va permettre d'élaborer et de produire annuellement tous les documents budgétaires et comptables

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense I

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'extrants de la chaine PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2020	7	2022	7

ACTION 04

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

cette action a pour objectif d'améliorer les capacités techniques des ressources humaines, à cet effet, les capacités du personnel seront régulièrement renforcer d'une part et la gestion des carrières d'autre part.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2020	5	2022	8
2	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation.		2020	6	2022	6

ACTION 07

COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Cette action va permettre de rendre visible les activités menées au CES. A cet effet le site web sera actualiser, les publications sur les activités seront diffusées à travers les canaux réglementaires.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	nb	2020	0	2022	3

ACTION 08

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES

Cette action va permettre de s'assurer de la bonne coordination des activités à travers la tenue régulière du dialogue de gestion au sein de l'Institution.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2021	100	2022	100

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Monsieur OLE Francis	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, du Personnel.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	rapport entre réalisation et prévision	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 1/1,7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 1.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 1/1
	Année: 2023	Valeur: 1/1
	Année: 2024	Valeur: 1/1
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	documents	
Mode de collecte des données	Supports numériques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du Personnel	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Cellule de suivi-évaluation	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Cellule de suivi-évaluation	
Coût de collecte et d'analyse	555 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense I	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	BONANE LAWA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Service du Budget, Service de la Comptabilité-Matières, Agence Comptable auprès du CES.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 07
	Année: 2023	Valeur: 07
	Année: 2024	Valeur: 07
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	documents de planification et de programmation	
Mode de collecte des données	trimestriel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	chaîne PPBS	
Vérification/ Validation des données	chaîne PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	chaîne PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	chaîne PPBS	
Coût de collecte et d'analyse	78 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MAYADA MAYADA Fils	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, personnel, du développement des applications informatiques et de l'exploitation.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Documents	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	rapport entre réalisation et prévision	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6/6
	Année: 2023	Valeur: 8/8
	Année: 2024	Valeur: 15/15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	documents	
Mode de collecte des données	trimestriel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du personnel	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Service du personnel	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du personnel.	
Coût de collecte et d'analyse	50 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation.	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MAYADA MAYADA Fils	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, personnel, du développement des applications informatiques et de l'exploitation.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Documents.	
Unité de mesure		
Mode de calcul	rapport entre réalisation et prévision	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 2/6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 6/6
	Année: 2023	Valeur: 8/8
	Année: 2024	Valeur: 15/15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	documents	
Mode de collecte des données	trimestriel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du personnel.	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Service du personnel.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Service du personnel.	
Coût de collecte et d'analyse	50 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	FAMANOU Marie Nadège	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	services du budget et de la solde, communication et relations publiques, du développement des applications informatiques et de l'exploitation.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	dénombrement	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 03
	Année: 2023	Valeur: 05
	Année: 2024	Valeur: 07
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	trimestriel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service du développement des applications informatiques et de l'exploitation	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	communication et relations publiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	communication et relations publiques /SG	
Coût de collecte et d'analyse	10 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

PROGRAMME 096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CES	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	096 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	NGUEHA NSOGA Louis Célestin	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Services du budget et de la solde, comptabilité-matières, du personnel, de la Bibliothèque et des Archives, Agence comptable auprès du CES.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	documents	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte	
Périodicité de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 36
	Année: 2023	Valeur: 42
	Année: 2024	Valeur: 52
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	documents	
Mode de collecte des données	exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	NGUEHA NSOGA Louis Célestin	
Vérification/ Validation des données	Secrétariat Général	
Service responsable de la synthèse des données	Comptabilité-matières.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	chaîne PPBS/SBS	
Coût de collecte et d'analyse	711 000 000	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	55 000 000	55 000 000	2 140 000 000	500 000 000	2 195 000 000	555 000 000
02	PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	78 000 000	78 000 000	0	0	78 000 000	78 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
07	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
08	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES	848 000 000	848 000 000	0	0	848 000 000	848 000 000
TOTAL		1 041 000 000	1 041 000 000	2 140 000 000	500 000 000	3 181 000 000	1 541 000 000